

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Direction générale de l'aménagement, du
logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Sous-direction de la protection et de la
restauration des écosystèmes terrestres

Bureau de l'encadrement des impacts sur la
biodiversité

Résumé des récépissés de déclaration pour l'accès aux ressources génétiques sur le territoire national et le partage des avantages découlant de leur utilisation délivrés entre le 23 mars 2026 et le 11 mai 2026

NOR : TECL2605318S

(Texte non paru au Journal officiel)

*

**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 975) à :

MNHN

57 rue Cuvier

75005 Paris

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en
vue de la réalisation des activités suivantes :

*Utiliser des outils de la taxonomie moléculaire pour l'identification d'organismes et
l'obtention de génomes de références*

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

*Mollusques, crustacés, ascidies, échinodermes, annélides, algues, éponges, bryozoaires,
poissons, platyhelminthes, nématodes, némertes, siponcles, chaetognathes, loricifères,
tardigrades, kinorhynches, rotifères, foraminifères, phoronidés, chaetognathes,
brachiopodes, cténophores, gastrotriches, entoproctes, champignons, trachéophytes,
haptophytes, hemichordés, myzozoaires, prasinodermaphytes, charophytes, viridiplantes,
cercozoaires, orthonectidaires, ciliophores, cyanobactéries, dinoflagellés, et de manière
générale toutes les espèces d'eucaryotes marins dont phytoplancton et zooplancton*

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

*Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon,
Saint-Martin, Terres australes et antarctiques françaises*

*

**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 976) à :

CNRS
1919 route de Mende
34293 Montpellier Cedex 5

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Suivi de la résistance aux insecticides chez le moustique Culex pipiens
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Culex pipiens
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Gard, Hérault, Martinique, La Réunion, Mayotte

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 977) à :

IFREMER
1625 route de Sainte-Anne
29280 Plouzané

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Comprendre le lien entre variabilité environnementale et maintien de la diversité génétique intra-spécifique ainsi que les implications pour la résilience éco-évolutive face aux changements climatiques
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :
Oikopleura dioica, Oithona nana, Acartia tonsa, Oikopleura spp., Oithona spp., Acartia spp.
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Hérault

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 978) à :

Senckenberg Gesellschaft für Naturforschung
25 Senckenberganlage
60325 Frankfurt
Allemagne

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Analyse phylogénomique de la sous-famille des Cassidinae
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :
Coptocycla undecimpunctata, Deloyala cruciata, Microtenochira reticularis, Microtenochira quadrata, Nuzonia gestatrix, Schnocodia annulus, Microtenochira diffinis, Microtenochira conscripta, Microtenochira sertata, Sceloenopla laeta, Sceloenopla, Dorynota dejeanii, Cyclossoma palliata, Stolas discoides, Acromis spinefex, Omaspides clathrata, Euegenysa grossa, Imatidium collare, Paraimatidium rubrum, Aslamidium capense, Spaethiella sp, Othispa kraatzi, Agenysa caedemades
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Guyane

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 979) à :

Genentech, Inc.
1 DNA way
94080 South San Francisco
Californie
Etats-Unis

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Analyse de l'évolution génétique d'un animal marin
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Animal marin
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Occitanie

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 980) à :

Université de Lorraine
91 Avenue Libération
BP 32142
54021 Nancy cedex

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Rédaction de fiches techniques sur les propriétés agronomiques, organoleptiques des houblons sauvages testés
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Humulus lupulus
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Meurthe et Moselle, Vosges

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 981) à :

Institut de physique du globe de Paris
1 rue Jussieu
75238 Paris Cedex 05

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Estimer l'impact de l'activité d'écosystèmes microbiens intraterrestres sur le fonctionnement et l'habitabilité de la zone critique
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Souches incultivées appartenant potentiellement aux phyla Actinobacteriota, Acidobacteriota, Pseudomonadota ou Gemmatimonadota
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Aveyron, Gard, Hérault, Lozère

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 982) à :

CNRS
MOY1601 Présidence
3 rue Michel Ange
75794 Paris Cedex 16

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Etudes en écologie et biologie évolutive de communautés d'eau douce (gastéropodes) dans le cadre d'un programme à long terme en Martinique et Guadeloupe

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Melanoides tuberculata, Thiara scabra, Tarebia granifera

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Martinique

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 983) à :

*Université de Perpignan
52 avenue Paul Alduy
66100 Perpignan*

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Etude de populations d'orchidées dont la fleur mime son insecte pollinisateur pour mieux comprendre la genèse de nouvelles espèces

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Ophrys aveyronensis subsp. aveyronensis et hybrides potentiels, autres espèces d'Ophrys

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Aveyron, Hérault, Lozère

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 984) à :

*CNRS
Moy1300 Occitanie Est
1919 Route de Mende
Montpellier 34090*

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Recherche sur les pressions et impacts des activités récréatives sur les socio-écosystèmes côtiers

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Procaryotes du plancton et des sédiments marins, poissons téléostéens et chondrychiens, bactéries associées aux espèces Chromis chromis et Sarpa salpa

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Pyrénées-Orientales

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 985) à :

Institut de recherche Pierre Fabre

Lieu dit du Bosc dal Mas
81580 Cambounet-sur-le-Sor
de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en
vue de la réalisation des activités suivantes :
Analyses relatives à la culture de plusieurs espèces de plantes de La Réunion à des fins
de conservation
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :
Plantes
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
La Réunion

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 986) à :
Université de Gand
Rue Sint-Pietersnieuwstraat
9000 Gand
Belgique
de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en
vue de la réalisation des activités suivantes :
Étude de la diversité génétique et de la structure des populations d'Oyat
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :
Ammophila arenaria
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Aude, Charente-Maritime, Gironde, Hérault, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-
Orientales

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 987) à :
Kim Jaewook
250 Taeseongtabyeon-ro
28173 Gangnae-myeon
République de Corée
de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en
vue de la réalisation des activités suivantes :
Comprendre en profondeur la biologie végétale
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :
Arabidopsis thaliana
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Yvelines

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 988) à :
Université de Bern
6 Baltzerstrasse
3012 Bern
Suisse

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Analyse de la diversité évolutive et génétique du genre Barbatula à travers l'Europe
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Barbatula barbatula, Barbatula leoparda, Barbatula sp.

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Aube, Dordogne, Gard, Hautes-Alpes, Haute-Garonne, Hérault, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Pyrénées-Orientales, Rhône, Savoie

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 989) à :

Lemna Labs

4 rue Pierre Fontaine

91000 Évry-Courcouronnes

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Caractérisation biochimique et détection de contaminants des lentilles d'eau envahissant les plans d'eau du territoire métropolitain

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Lentilles d'eau des genres Lemna, Spirodela, Wolffia, Wolffiella, Landoltia. En particulier les espèces Lemna minor, Lemna gibba, Lemna minuta, Spirodela polyrrhiza, Wolffia arrhiza et Landoltia punctata

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Ain, Aisne, Allier, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Loiret, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Paris, Seine-Maritime, Yvelines, Deux-Sèvres, Somme, Var, Vaucluse, Vosges, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Vienne, Haute-Vienne

*
**

Par décision en date du 23 mars 2026, il a été donné récépissé (n° 990) à :

Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles (ITEIPMAI)

3 Belle Tête

49120 Chemillé-en-Anjou

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Étude du potentiel aromatique de l'Épiaire des bois par extraction et analyse d'huiles essentielles

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Stachys sylvatica

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Ile-et-Vilaine

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 991) à :

Université de Guyane
2091 route de Baduel
BP 20792
97300 Cayenne

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Analyse phyto-chimique et étude des propriétés biologiques du fruit de Carapa Guianensis

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Carapa guianensis

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Guyane

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 992) à :

Université de Mayotte
Route nationale 3
97660 Dembeni

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Étude de la structure génétique et de la connectivité des populations de langoustes de l'océan Indien

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Panulirus sp, Panulirus versicolor, Panulirus penicillatus, Panulirus longipes

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

La Réunion, Mayotte, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 993) à :

Université d'Orléans
Château de la source
Avenue du parc floral
45100 Orléans

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Étude phytochimique de plantes envahissantes afin d'évaluer leur activité anti-inflammatoire

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Lysichiton americanus, Gymnocoronis spilanthoides, Amorpha fruticosa L., Ailanthus altissima, Rhododendron ponticum L.

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Loiret, Sarthe, Haute-Vienne

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 994) à :

MNHN
57 rue Cuvier
75005 Paris

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Etude de certaines fonctionnalités pour mieux comprendre les mécanismes pouvant expliquer un succès évolutif

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Monoplex corrugatus

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Corse-du-Sud, Haute-Corse

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 995) à :

NatureDive
1 avenue des Broussailles
06400 Cannes

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Étude génétique de populations de gorgones

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Paramuricea clavata, Eunicella cavolini

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Alpes-Maritimes, Var

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 996) à :

Senckenberg Naturhistorische Sammlungen Dresden
159 Koenigsbruecker Landstrasse
01109 Dresden
Allemagne

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Etudier les relations génétiques entre des espèces de coléoptères étroitement apparentées

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Curculionidae, Entiminae, Trachyploeini

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Ain, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Doubs, Drôme, Gard, Hérault, Isère, Jura, Loire, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Tarn, Vaucluse

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 997) à :

CAB International
1 rue des Grillons

2800 Delémont

Suisse

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Etudier les agents de lutte biologique potentiels pour contrôler la dissémination de l'ajonc d'Europe et la ronce commune

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Arthropodes et agents pathogènes fongiques

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Côtes-d'Armor, Doubs, Drôme, Eure, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Manche, Morbihan, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Somme, Var, Vaucluse, Territoire de Belfort

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 998) à :

GEOMAR Helmholtz Centre for Ocean Research Kiel

Wischhofstr. 1-3

D-24148 Kiel

Allemagne

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Analyses portant sur la variété fonctionnelle de différents planctons et petits organismes marins

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

ADN environnemental, phyto et zooplancton, céphalopodes et petits poissons

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Zone économique exclusive (Manche)

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 999) à :

CNRS

1919 route de Mende

34090 Montpellier Cedex 5

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Séquencer le complexe majeur d'histocompatibilité des couples en reproduction pour comprendre si le choix du partenaire a été basé sur ce complexe ou non

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Manchot royal (Aptenodytes patagonicus)

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Terres australes et antarctiques françaises

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 1000) à :

IRD
2 rue Joseph Wetzell
Parc technologique universitaire
CS 41095
97495 Sainte Clotilde

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Echantillonnage de micro-organismes marins et extractions d'ADN environnemental incluant de l'analyse fonctionnelle

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

ADN environnemental et micro-organismes

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

La Réunion

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 1001) à :

Muséum de Besançon
99 avenue des fusillés de la Résistance
25000 Besançon

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

*Etude sur la génétique des geckos *Phelsuma inexpectata**

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Phelsuma inexpectata

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Doubs, Pas-de-Calais, Tarn, La Réunion

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 1002) à :

CNRS
Place Georges Teissier
29680 Roscoff

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

*Etude de la variabilité génétique de l'algue brune *Saccharina latissima* permettant à terme l'amélioration des cultures d'algues*

avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Saccharina latissima

et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :

Finistère

*
**

Par décision en date du 11 mai 2026, il a été donné récépissé (n° 1003) à :

Université de Cambridge
Trinity Lane

CB2 ITN
Cambridge
Royaume-Uni

de la déclaration présentée conformément à l'article L. 412-7 du code de l'environnement en vue de la réalisation des activités suivantes :

Etude de la diversité génétique et de la structure de la population de Bombus sylvarum au Royaume-Uni en vue de la conservation de l'espèce
avec accès aux ressources génétiques des espèces suivantes :

Bombus sylvarum
et l'origine des spécimens utilisés étant la suivante :
Ariège, Aveyron

*
**